

Inscription au Plan canicule

À adresser par courrier au **CCAS de Neuville**

Hôtel de Ville - Place du 8 mai 1945 - 69250 NEUVILLE-SUR-SAÔNE

Où par mail à l'adresse suivante : **ccas@mairie-neuillesursaone.fr**

Coordonnées du bénéficiaire

Nom et prénom

Adresse postale

Téléphone

Date de naissance

Situation familiale

Personne à contacter en cas d'urgence

Nom et prénom

Adresse postale

Téléphone

Lien avec le-la bénéficiaire

Protection des données personnelles

L'article L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles prévoit la tenue d'un registre nominatif des personnes vulnérables dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence. Les critères d'inscription au registre nominatif sont précisés à l'article R121-3 du même code. L'inscription peut être faite par un tiers, la personne concernée sera alors informée et pourra s'opposer à son inscription.

Les données à caractère personnel recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par le CCAS de Neuville-sur-Saône afin de les enregistrer dans le registre des personnes vulnérables. Les personnes concernées peuvent demander au CCAS l'accès, la rectification ou l'effacement des données personnelles les concernant, ou s'opposer à leur traitement. Elles disposent également d'un droit à la limitation du traitement de leurs données.

Pour toute réclamation : par mail (dpo@mairie-neuillesursaone.fr) ou par courrier (Délégué à la protection des données – Hôtel de ville – Place du 8 mai 1945 – 69250 Neuville-sur-Saône).